

Avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue le 26 mars

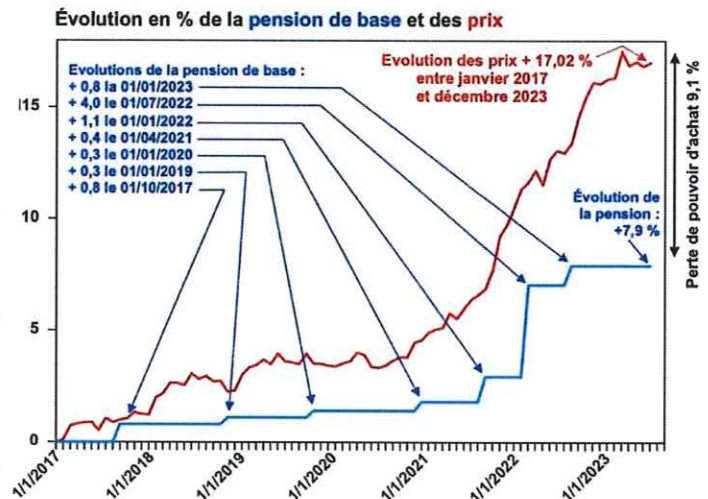
Les faits contredisent les promesses

« Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite de celles et de ceux qui sont aujourd'hui des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel » : ça, c'était la promesse du candidat Emmanuel Macron en 2017.

La réalité, les faits, ce sont une **inflation de 17 %** depuis début 2017 (en rouge sur le graphique) et des décisions politiques de gel des pensions ou de revalorisation inférieure à l'inflation qui ont limité l'**augmentation des pensions à 7,9 %** depuis le début de 2017 (en bleu sur le graphique).

Toutes les personnes en retraite ont **perdu au moins 9,1 % de pouvoir d'achat, plus le cumul des pertes de chacun des 84 mois qui s'élève à près de 3 mois de pension !**

C'est pire pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de 25 % de la CSG en 2018 : **perte de 11 % et de 4 mois de pension !**



La revalorisation des pensions de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 n'est pas un cadeau, il s'agit de la stricte application de l'article L.161-25 du Code de la Sécurité sociale qui revalorise chaque année la pension de base en fonction de l'inflation. Nos mobilisations du 24 octobre ont imposé le respect de la loi !

Le 26 mars prolonge le 24 octobre, sa réussite imposera la prise en compte des revendications des retraités.

Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ».

C'est ce que révèle l'enquête « Budget de famille » de l'Insee : les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les seniors :

- **L'alimentation**, qui augmente bien plus que l'inflation, représente plus de 20 % des dépenses des plus de 74 ans contre seulement 11 % chez les moins de 35 ans. En un an, l'alimentation a augmenté de 7,6 % pour les seniors.

- **L'énergie** du logement, qui augmente énormément, pèse 5,2 % dans la consommation des ménages et 6,2 % pour les plus de 74 ans, qui sont plus souvent « à la maison », qui ont des appartements plus grands, qui utilisent davantage gaz et fioul dont les prix ont bien plus augmenté que ceux de l'électricité.

Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

Les gouvernements ont la Sécurité sociale dans le collimateur. Ils ne supportent pas que tout le monde ait droit aux mêmes soins. L'idéologie libérale préfère la complémentaire qui rembourse une dépense de santé en fonction du montant de la cotisation.

Ces gouvernements :

- **assèchent les ressources de la Sécurité sociale**, notamment par une politique d'exonérations, par le transfert de la dette Covid, ...
- **réduisent le rôle de la Sécu** par les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, ... et par le doublement du montant des franchises et participations forfaitaires qui constitue une perte de pouvoir d'achat de 800 millions d'euros,
- **transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé**, onéreuses et inégalitaires, par exemple le 100 % santé pour les yeux, les oreilles et les dents, ce qui augmente le tarif des complémentaires santé, de 40 % depuis 2018, de +7,1 % en 2023 et de +20 % pour les seniors en 2024.

Maintenant et de plus en plus, pour être bien soigné, il faut pouvoir se payer une bonne complémentaire.

C'est scandaleux, d'autant plus que les personnes âgées, qui dépensent plus pour leur santé, doivent cotiser plus. Beaucoup trop de retraité·es doivent renoncer à une complémentaire et, de fait, à l'accès aux soins.

- **Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !**

Vivre en Ehpad est parfois nécessaire, malgré les scandales révélés dans le livre « Les fossoyeurs », le manque de places, la maltraitance due au manque de personnels bien formés. Mais l'Ehpad coûte plus cher que la pension, pour la quasi-totalité des résident·es !

Les gouvernements méprisent les retraité·es en promettant et en repoussant toujours une loi « grand âge ». Maintenant, la nouvelle ministre des Solidarités Catherine Vautrin, déclare le 24 janvier 2024 « *Tout ne passe pas par la loi* » et le 1^{er} ministre Gabriel Attal n'en a pas parlé !

- **Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge !**

Tout cela engendre une augmentation de la pauvreté des retraité·es les plus démunis.

Selon la DREES, pendant 10 ans, « seulement » 560 000 ont touché le minimum vieillesse, leur nombre augmente depuis 2017, année d'arrivée du président E. Macron, il atteint 700 000 après une augmentation de 67 000 en 2022 !

Et, en même temps, en France selon Oxfam :

- En dix ans, le nombre de milliardaires a été multiplié par trois, leur fortune a été multipliée par quatre.
- Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90 % de la population a baissé.
- Sur cette même période, les 42 milliardaires français (dont 6 femmes) ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français.
- Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80 % des Français ne déclarent posséder ni assurance-vie, ni actions directement.

ACTION DES RETRAITÉ·E·S

Mardi 26 mars 2024

Rassemblement devant la Préfecture de Bourg en Bresse

de 12h à 14h

Pique-nique et convivialité revendicatifs, VENEZ NOMBREUX !

N'oublions pas que les actifs salariés d'aujourd'hui seront les retraités de demain